

AIPR ENCADRANT – Formation RECYCLAGE

Mis à jour le 28 mars 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Avoir suivi une formation initiale IPR, validée par le QCM du Ministère de la Transition écologique (validité de 5 ans).
– Connaître les exigences relatives à la réalisation de travaux à proximité de réseaux au regard du niveau visé ENCADRANT.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).
Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR Encadrant.

Rythme

Session d'examen

Durée en centre

7 heures

Validation

Selon résultat, délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l' AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Validité : 60 mois

Objectifs professionnels

SELON LE PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE EDITE PAR LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER, LE GRETA SUD CHAMPAGNE EST AGREE CENTRE D'EXAMEN.

Objectifs de la formation:

Mettre à niveau ses compétences et ses connaissances en matière de « travaux à proximité de réseaux »
– Réactualiser l'attestation de compétence afférente au niveau attendu: ENCADRANT

Objectifs pédagogiques :

– Renouvellement de l'attestation de compétences Opérateur
– Passer l'examen de Recyclage en optimisant ses chances de réussite au QCM AIPR Encadrant

Contenu

Le travail en sécurité & en application des mesures de la Norme NF S 70-003-01 lors de travaux effectués à proximité des réseaux sur les domaines publics ou privés: RAPPEL

Les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrage lors de travaux à proximité des réseaux et les conséquences qui pourraient en résulter

Pour la sécurité des biens et des personnes,

Pour la protection de l'environnement,

Pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages.

Les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.

La procédure DT – DICT et ses applications pratiques : RAPPEL

Les rôles, missions et responsabilités des différents acteurs

L'environnement, le terrain, le marquage, piquetage, les signes avertisseurs et e repérage

Le contexte réglementaire et normatif de la réforme anti-endommagement : prescriptions et recommandations

Les réponses aux DT-DICT et leurs exploitations terrains

Les investigations complémentaires

La prévention des risques et sécurité lors de travaux à proximité des réseaux : RAPPEL

La prévention des risques sur le chantier

La sécurité sur le chantier en cas d'endommagement de réseaux

L'encadrement de la prévention et de la sécurité

Les histoires de chantier.

La technologie de travaux : RAPPEL

Les techniques de travaux

L'adéquation des moyens et de la topographie

AIPR ENCADRANT – Formation RECYCLAGE

Taux de réussite 2023: 100%

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Se munir OBLIGATOIREMENT d'un carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

L'examen par QCM DT-DICT comporte 40 questions. Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen dans un délais imparti d'1 heure. Score minimal pour réussir à l'examen « encadrant » : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

12 participants maximum

Entrée et sortie permanente

Non

La validation
Examen QCM

Modalités pédagogiques

Edition d'une convocation avec copie à l'employeur en précisant les dates, lieux, horaires de la session fixée avec mention d'une pièce d'identité obligatoire.

Information sur les obligations réglementaires à consulter sur la page suivante : <https://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/aipr-et-examen-qcm.html>

Attribution d'un ticket unique et personnel

Profil des intervenants

Enseignants de l'Education Nationale

Possibilité d'aménagement du parcours

Non

Méthodes pédagogiques

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire.

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage

Moyens pédagogiques

Les intervenant ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

Salle adaptée avec postes informatiques.

Supports de formations remis : Livrets récapitulatifs

Durée

Volume global : 7 heures Heures d'enseignement : 6 heures Examen QCM : 1 heure

Délais et modalités d'accès

Du 01 janvier au 31 décembre.

Financements possibles

TARIF – MODALITES DE FINANCEMENT

Parcours complet par groupe : 896 €

Parcours complet par stagiaire : 105 €

AIPR ENCADRANT – Formation RECYCLAGE

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :
referent.handicap@gretasudchampagne.com
Référent(e) mobilité :
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)